29. Dbre 1848.

à Monsieur Garnier
Président du Bureau central
de bienfaisance.

Monsieur le Président

Veuillez avoir l'obligeance de faire accélérer l'examen d'un projet d'indication de travail appliquée aux comités de bienfaisance de notre ville. Ce projet a été transmis par le 14e. comité après en avoir apprécié les avantages par quelques expériences pratiques.

Votre serviteur qui a émis ce projet, se fera un devoir de coopérer de tout son possible pour arriver à un résultat favorable.

Agréez les salutations respectueuses de celui qui a l'honneur d'être

Monsieur le Président

Votre très humble serviteur.

Ch. Perrier

Membre du 14e. Comité.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON